



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE ET LES DROITS SOCIO- ÉCONOMIQUES

AU BURUNDI

***Droits de l'homme et gouvernance socio-politique et économique
toujours de mal en pis dans le pays***

décembre 2017

TABLE DE MATIERES

TABLE DE MATIERES	i
0.INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES	2
II. DEGRADATION DE L'ECONOMIE BURUNDAISE SUITE A LA CRISE POLITIQUE EN COURS AU BURUNDI.....	12
III. CRISE CONTINUE DU CARBURANT ET ACCES DIFFICILE A L'EAU POTABLE.....	15
IV.1. Crise continue du carburant et ses conséquences directes	15
IV.2. Accès difficile à l'eau potable source de la vie	15
IV. DES DEFIS CONSIDERABLES SANS SOLUTIONS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	16
II.1. Insuffisances d'enseignants et d'infrastructures scolaires	16
II.2. Une mesure politique qui enfreint au droit à l'éducation	19
V. D'AUTRES FAITS ET GESTES DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT CETTE PERIODE	19
VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24

0.INTRODUCTION

Malgré les appels à la retenue et au dialogue politique pour la résolution pacifique de la crise qui prévaut au Burundi depuis 2015, le régime de Pierre Nkurunziza durcit le ton en passant plutôt à la vitesse supérieure et en franchissant la ligne rouge qui conduit le pays à la dérive. Son projet d'amendement de la Constitution pour se maintenir éternellement au pouvoir enterre pour toujours l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et ouvre les portes à toutes les voies violentes de résolution de cette crise et dont on ne saurait mesurer les conséquences.

Pour arriver à son objectif ultime, il entretient une milice pour imposer la terreur et maintenir la peur et la soumission de tous et de chacun. La ligue des jeunes Imbonerakure agit sous la complicité des adeptes du régime de Pierre Nkurunziza. Elle fait la loi dans le pays, dans l'impunité totale. Elle est au-dessus de toutes les autres structures de l'Etat qui s'inclinent devant les multiples crimes commis contre des supposés ou opposants au régime.

Le Président Pierre Nkurunziza impose comme priorité nationale le culte de sa personnalité. Ainsi les secteurs clés de la vie nationale sont mis dans les oubliettes de l'histoire. Au lieu de servir son peuple, c'est plutôt ce peuple qui doit servir son régime, et cela se manifestant par les différentes contributions forcées, tantôt pour financer l'infrastructure publique, tantôt pour financer les élections ou construire les permanences de son parti et le faire fonctionner, etc.

Dans son rapport du mois de décembre 2017, le FORSC relève un contexte grave de violation des droits et libertés qui ne permet plus aux burundais de vaquer normalement à leurs activités quotidiennes de survie économique. Il s'indigne d'une dégradation sans cesse grandissante de l'économie burundaise, qui malheureusement préoccupe peu le régime de Pierre Nkurunziza qui s'évertue dans le mensonge, la corruption et le pillage des richesses du pays.

Le Burundi continue à vivre des problèmes de pénuries incessantes de carburants qui ont des conséquences graves sur la situation alimentaire des citoyens faisant face à des hausses continuelles et incontrôlées des prix des produits de première nécessité. Dans presque toutes les collines du pays, le FORSC constate que des citoyens manquent cruellement d'eau potable et sont exposés régulièrement à des maladies liées à cette situation.

Le rapport relève d'énormes défis qui hantent le secteur de l'éducation qui est laissée pour compte par un régime qui ne se préoccupe que de ses intérêts personnels au détriment de l'intérêt général.

Le FORSC développe dans ce rapport comme dans les précédents, beaucoup d'autres faits et gestes de mauvaise gouvernance qui caractérisent le régime irresponsable de Pierre Nkurunziza.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

Le gouvernement illégal et illégitime du Président Pierre Nkurunziza instrumentalise les jeunes de la milice Imbonerakure du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, pour instaurer un régime politique de la terreur, de la tyrannie et de la jungle au Burundi. Toutes les lois de la République sont foulées au pied de la base au sommet de l'Etat. Dans toutes les collines du pays, cette jeunesse fait la pluie et le beau temps dans l'impunité totale, car le régime l'a placée au-dessus de la loi pour faire taire toutes les voies dissidentes contre la volonté du Président Pierre Nkurunziza qui a choisi de se maintenir éternellement au pouvoir. Elle est ainsi entraînée à la manipulation des armes à feu et des armes blanches et organise régulièrement des patrouilles nocturnes aux cours desquelles tous les coups sont permis : tortures, pillages, rançonnements, assassinats, intimidations, etc.

Pendant cette période du rapport, le Président Pierre Nkurunziza leur a donné un mot d'ordre lors de son discours prononcé en commune Bugendana, province Gitega, le 12 décembre 2017 à l'occasion du lancement de la sensibilisation pour le référendum de l'amendement de la Constitution prévue en mai 2018. Le Président en a profité pour mettre en garde toute personne qui tentera de s'opposer en parole ou en action à ce projet. « Il aura dépassé la ligne rouge », a-t-il menacé. Les services de l'administration et de la police, les jeunes de la milice Imbonerakure ont par conséquent renforcé la campagne de chasse à l'homme contre tous les opposants politiques. Les violences et les violations des droits de l'homme se sont intensifiées dans le pays suite à cet appel du Président qui se radicalise contre les opposants potentiels de sa candidature aux élections de 2020, laquelle candidature est en réalité à l'origine de l'amendement de la Constitution.

(1)La province Bujumbura a notamment été la cible de violences politiques ces derniers temps. C'est une province très peuplée qui fut un fief du parti FNL et abritant un gros électorat de l'Honorable Rwaso Agathon, un concurrent présidentiel selon des sources de ses

adeptes, et très craint par le Président Pierre Nkurunziza. Ainsi, le CNDD-FDD au pouvoir investit tous les moyens et toutes les forces pour récupérer cet électorat. Des menaces et intimidations sont par conséquent dirigées contre des citoyens de cette province qui refusent d'adhérer à ce parti.

Des discours de mobilisation et d'intimidation se multiplient ces derniers temps dans cette partie du pays. Le secrétaire provincial du parti, Emmanuel Nkeshimana menace et ordonne aux fidèles de Rwasa Agathon de ne plus le suivre et même d'oublier ce nom. Il a prononcé un discours politique très divisionniste et haineux envers cette personnalité politique partout dans les collines de la commune Isale où il est passé ce mois de décembre 2017.

En effet, depuis le mois de juillet 2017, le Gouverneur de province Nadine Gacuti, les Députés Adolphe Banyikwa et Sinzinkayo Jean-Pierre, la Sénatrice Evelyne Butoyi, Monsieur Zénon Ndaruvukanye ainsi que le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD font des descentes de sensibilisation et de menaces dans toutes les communes de la province. Ils exigent aux administratifs et aux Imbonerakure de dresser des listes pour bien identifier les opposants politiques au régime. Ces derniers exigent des contributions financières s'élevant à 1000Fr par personne pour l'approvisionnement de la milice Imbonerakure.

« Celui ou celle qui ne s'acquitte pas de cette contribution subira des sanctions sévères et sera considéré comme un opposant à écraser », disent les collecteurs de ces fonds.

Pour collecter plus de fonds, les Imbonerakures Bazahica Stany alias Masahani, Chef de zone Ijenda, Bajegeteré désiré, Chef de colline Ijenda, Bigirimana Franck alias Abraham enseignant de l'ECOFO Rwibaga et Juvent sous la supervision du chef de poste Rwibaga Surwavuba et le tristement célèbre Major Gahomera, Commandant du Camp militaire Mujejuru, tendent des embuscades sur la RN7 à tous les bus de transport et les forcent de payer 3000 à 5000FBU par jour, selon des témoins. Toutes les communes sont déjà touchées par ces contributions forcées.

Selon des informations recueillies auprès des sources sur place en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, des commerçants sont en train de prendre le chemin d'exil vers la RDC. Ils se plaignent d'une nouvelle forme de terrorisme et d'intimidation qui consiste à exiger des contributions forcées d'une manière périodique. Certains ont dû prendre fuite après avoir payé des montants allant de 50000 à 100000fbu. Certains citoyens sont obligés de contracter des

dettes pour pouvoir s'acquitter de ces contributions financières incessantes exigées par le régime en place de Bujumbura. Des membres du parti CNDD-FDD qui tentent de ne pas suivre « les yeux fermés » les directives criminelles du parti sont repérés et pris comme des ennemis du pays, et subissent ensuite le sort des opposants au régime.

En commune Mutambu, les entraînements paramilitaires des Imbonerakure et des patrouilles nocturnes se sont intensifiés à partir du 24 novembre 2017 dans toutes les zones de la commune et leur cantonnement se situe sur la colline Kigina et Gomvyi. Ces Imbonerakure font des patrouilles nocturnes en possession des fusils et des machettes et en tenues militaires et policières, sous la supervision de Bucumi Emmanuel et Minani Gordien alias Cabarara, tous membres de la milice, en complicité avec le chef de poste de la commune et certaines autorités administratives.

Ils terrorisent la population de la localité en particulier les membres du FNL Rwasa en les obligeant d'adhérer de force au CNDD-FDD, et en les rançonnant en argent ou en vivres.

Dans la matinée du 7 décembre 2017, trois cadavres d'hommes attachés sur une même corde ont été découverts dans les eaux de la rivière Rusizi, du côté de la commune Mutimbuzi, entre la zone Rukaramu et elle de Gatumba. Les habitants de la localité ont dénoncé des jeunes Imbonerakure comme les auteurs de ce triple crime commis pendant les patrouilles nocturnes de la veille.

Dans cette même commune, en zone Rubirizi, un phénomène de vol de nuit de vaches, de chèvres et moutons s'observe dans les ménages de la localité. Dans la nuit du 05 décembre 2017, deux vaches ont été volées sur la colline Nyabunyegeri malgré le couvre-feu imposé tous les jours par l'administration, la police et les Imbonerakure pour « mieux sécuriser la population ». En plus de ce couvre-feu imposé par l'administration, la population est contrainte de payer une somme de 1000Fr bu par mois pour approvisionner les Imbonerakure qui font des rondes nocturnes. Les habitants de la localité ont dénoncé des jeunes de la milice Imbonerakure en complicité avec la police et l'administration comme étant les auteurs du phénomène de vol qui s'observe dans cette partie du pays.

(2) En province Gitega, les jeunes Imbonerakure en complicité avec l'autorité ne ménagent pas les habitants. Ils ont le pouvoir d'arrêter les taxis moto et taxis vélo et leur infliger des amendes sans justification. En date du 6 décembre 2017, dès le matin, ces jeunes du parti au pouvoir ont organisé une opération de grande envergure sur les taxis-vélos et moto en ville

Gitega. Cette opération était dirigée par un Imbonerakure surnommé Nkovu, un agent communal, connu pour être très actif dans ce travail de déstabilisation du service de transport publique dans cette ville.

Lors de cette opération, des personnes qui se rendaient à leur service sont arrivés en retard et beaucoup d'accidents ont été enregistrés. Le cas d'un vélo taximan du nom de Vianney a été le plus emblématique. Il est tombé pendant sa fuite et a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital régional de Gitega où il a passé des jours hospitalisé. Son vélo, grâce auquel il gagnait sa vie a été écrasé et déclassé. Les vélos saisis étaient amenés au chef-lieu de la commune Gitega où chaque propriétaire devait payer 5000f pour pouvoir récupérer son outil.

Mais pendant l'opération, celui qui donnait une corruption de 2000f pouvait rentrer avec son vélo. En tout, 51 vélos saisis ont été récupérés moyennant le paiement de 5000f par pièce. A leur grande surprise, les victimes n'ont pas été informées du motif de cette opération, et n'ont eu aucune instruction y relative.

Au marché de Gihamagara de la commune Itaba, et celui de Bitare en commune Bugendana dans cette même province de Gitega, les commerçants et d'autres personnes qui paient les taxes sont obligés d'ajouter 20% destinés aux jeunes Imbonerakure. Les administratifs justifient cet ajout par le fait que ce sont ces jeunes qui assurent la sécurité de la localité et plus particulièrement des marchés. Sur les quittances officielles, les collecteurs marquent la somme ajoutée au verso de la quittance. Les habitants de la province Gitega dénoncent aussi le comportement des membres du parti au pouvoir et de l'administration qui les contraignent de participer aux différentes réunions organisées par le parti alors qu'ils n'en sont pas membres. Sur la colline Masenga, zone Mungwa, commune Gitega, tout le monde est obligé de participer aux réunions du parti au pouvoir, même ceux qui ne sont pas membres. Au début, on leur disait de venir écouter les projets de développement de la localité, mais, par après, ils se retrouvaient face au message qu'ils doivent impérativement adhérer au parti au pouvoir, et que celui qui tentera de reculer sera châtié et se verra privé de tous les droits. Ceux qui n'y participent pas sont considérés comme les ennemis du pays et sont régulièrement sous menaces et la terreur des jeunes Imbonerakure.

(3) En province Mwaro, nous avons observé de multiples abus sur la route menant vers Bujumbura, notamment sur la barrière située à Mbogora en commune Nyabihanga et au chef-lieu de la province. Kaze Steve, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure positionné sur cette barrière exige à certains usagers des frais supplémentaires aux taxes communales

exigées. Les conducteurs de vélos, motos ou véhicules qui ne montrent pas les quittances communales à leur passage subissent des sanctions exemplaires. .

A certains chauffeurs de bus et voitures de transport, cet Imbonerakure exige, avec un ton menaçant, de payer une somme de 500f chaque fois qu'ils passent sur cette barrière. Certains boutiquiers disent eux aussi être victimes de la loi imposée par ce Kaze Stève qui leur a ordonné de payer une somme de 1000 frs pour toutes les marchandises se trouvant dans leurs boutiques. Cela se fait au moment où ces boutiquiers disent payer 35000 frs par an à l'OBR et 10000 frs bu par an à la Commune.

(4) Un ménage de la colline Nyabigina, zone Kabuye, commune et province Makamba a été la cible d'une attaque menée par des Imbonerakure la nuit du 18 décembre 2017. L'attaque était consécutive à des disputes entre des frères de ce ménage et des jeunes Imbonerakure. Ces derniers en compagnie du chef de colline se sont introduits dans ce ménage et ont torturé le nommé Dema, un des frères avant de le contraindre à payer une rançon de 10.000 francs pour se dédouaner.

(5) En province et commune Kirundo, des jeunes Imbonerakure exigent aux agriculteurs de payer un montant de 3000 à 5000fr pour la sécurité de leurs champs de cultures, surtout pendant la période de récolte. Sur la colline de Rukuramigabo, zone Cewe, des Imbonerakure ne cessent de menacer les propriétaires des champs de haricot et de maïs en leur disant que s'ils ne donnent pas cet argent ils courent le risque de ne pas récolter. Dans la zone de Kirundo certains noms des Imbonerakure qui menacent la population sont surtout le chef de colline de Nyange-Bushaza du nom de Nkurunziza et un certain Minani, démobilisé des forces armées burundaises. Les habitants de cette colline sans distinction d'appartenance politique sont obligés de donner tous des rançons pour leurs cultures au risque de subir les châtements qui s'imposent à tout récalcitrant. S'il s'agit d'un démuné qui a un petit champ de culture, il donne au moins 5 kg de haricots après la récolte.

Une personne du nom de Rwsa Nestor, originaire de la colline Yaranda, zone et commune Kirundo a été battue par des jeunes Imbonerakure de la même localité avant d'être incarcérée au cachot de police à Kirundo en date du 17 décembre 2017. La victime avait été accusée d'avoir adressé une lettre au Gouverneur de province pour plaider la cause des propriétaires des terres se trouvant au bord du lac Cohoha. Dans cette lettre, la victime précise ces terres sont spoliées aux propriétaires et distribuées aux membres influents le chef de zone de

Kirundo rurale nommé Ndacayisaba Frédéric ainsi que d'autres administratifs. Ce qui a choqué l'opinion, c'est que le Gouverneur de province, au lieu de rendre justice à la victime en condamnant les Imbonerakure qui l'ont violenté, il a plutôt ordonné son arrestation et incarcération. Les Imbonerakure de cette localité ne tolèrent aucune personne d'une autre tendance politique et surtout ceux du FNL de Rwasa Agathon. Le contexte politique général au Burundi ne permet à personne de jouir de la liberté d'expression.

(6) En date du 11 décembre 2017, le prénommé Fulgence, un enseignant du Lycée Mukoni, habitant le quartier Kigwati au chef-lieu de la province Muyinga, a été surpris par une attaque d'un groupe de jeunes Imbonerakure qui l'ont arrêté et conduit au commissariat de province à Muyinga. Des sources proches de cet enseignant disent que cette arrestation a été motivée par son refus d'adhérer aux idéaux du parti au pouvoir. Les adeptes de ce parti l'accusent de critiquer le pouvoir alors qu'il appartient au même groupe social que les hauts dirigeants politiques. Des informations provenant de plusieurs sources disent que le procureur de la République à Muyinga, Uwitonze Vincent, fait des manœuvres de nature à inciter le malheureux professeur à le corrompre pour l'acquitter.

(7) « *Tous les petits travailleurs privés doivent avoir un badge de travail pour pouvoir continuer à travailler* », tel est un alibi instauré par des jeunes Imbonerakure de la zone urbaine Musaga pour imposer des rackets aux travailleurs domestiques, aux boutiquiers, aux coiffeurs et aux couturiers. Avant, les badges étaient une obligation imposée aux travailleurs domestiques mais actuellement la mesure se généralise sur d'autres travailleurs du secteur informel. Après une brève sensibilisation sur l'exigence d'un badge, ces jeunes Imbonerakure n'ont pas tardé à contraindre les concernés à payer des montants allant de 5000 Fr à 10000F par jour, pour n'avoir pas respecté ladite « mesure ». Un fils d'un certain Bagaza, un des 4 élus locaux et vice-président de la ligue des jeunes Imbonerakure du secteur Gikoto, est connu pour être un des Imbonerakure qui rackette les citoyens de la zone urbaine de Musaga. En complicité avec des policiers, il passe de boutique en boutique, sillonne salons de coiffure, ateliers de couture et de menuiserie pour exiger et collecter de l'argent illégalement, sans en être inquiété. Pendant la nuit, il est avec d'autres collègues pour tendre des embuscades à des citoyens qu'ils dépouillent de leurs biens avant de les mettre à tabac s'ils résistent à céder ce qu'ils ont.

Au-dessus de l'administration et de la police, ces jeunes Imbonerakure interviennent soi-disant pour « régler » des conflits entre citoyens et en profitent pour exiger aux parties en

conflit le paiement de l'argent qu'ils empochent pour leurs propres comptes. Pour la protection des victimes, nous nous gardons de les citer mais ces dernières sont très nombreuses.

(8) En province Rumonge, pendant cette période qui fait objet de rapport, des Imbonerakure ont sillonné magasins, boutiques, kiskues et marchés pour exiger des contributions allant de 1000 Fr à 100000Fr suivant la quantité et la valeur des marchandises dans les stocks. Le motif officiel de ces collectes reste la construction du bureau de la zone Rumonge. Les commerçants se lamentaient qu'après le passage des collecteurs d'argent pour la construction du bureau de la zone, un autre groupe d'Imbonerakure passait pour cette fois exiger d'autres montants pour la réhabilitation des ponts de la voirie urbaine de Rumonge. Ces nouvelles contributions s'ajoutent à d'autres déjà données pour la construction des permanences du parti au pouvoir, nous disent les victimes qui disent ne pas comprendre cette situation exceptionnelle qu'ils vivent à longueur de journée.

(9) Dans une ordonnance conjointement signée par les ministres de l'intérieur et des finances le 5 décembre 2017, des citoyens non-salariés vont contribuer à hauteur de 2000 francs par ménage et par an pour les élections de 2020, et cela à partir de 2018 jusqu'en 2019. L'ordonnance précise que cet argent sera collecté par les administratifs à la base. La population craint une forme de détournement organisé par l'Etat burundais. L'ordonnance ne prévoit pas de sanctions contre un administratif qui va détourner cet argent. Les fonctionnaires publics et privés quant à eux vont contribuer en fonction de leurs salaires. La contribution va de 500 franc à 30 000 franc par mois pendant 24 mensualités pour ceux qui touchent un salaire entre 50 milles et un million de francs burundi. Ceux dont le salaire est supérieur à un million vont verser par an, l'équivalent de leur salaire mensuel.

Ces retraits à la source sans le consentement des concernés constituent une violation flagrante du code du travail burundais et de la loi du travail en général. Personne n'a le droit de retirer de l'argent sur le salaire d'un employé sans qu'il ait signé un ordre de virement pour autoriser ces retraits. Les fonctionnaires burundais et les observateurs des droits de l'homme estiment que le gouvernement a franchi le cap dans la violation des droits de ses employés.

Ces contributions aux élections de 2020 s'ajoutent aux nouveaux tarifs exagérés sur l'électricité et l'eau, les taxes sur la consommation sur les produits BRARUDI et la hausse

des prix du sucre, l'impôt foncier, l'impôt locatif, la TVA, la hausse des prix des denrées alimentaires, les contributions forcées pour la construction des permanences du parti au pouvoir ou pour financer les jeunes Imbonerakure. En plus, le budget de l'exercice 2018 prévoit le financement des élections à hauteur de 80%.

Dans cette ordonnance, les sociétés, les entreprises, les confessions religieuses, les associations, les coopératives, les ONGs, les Burundais de la diaspora, les commerçants et opérateurs économiques pourront volontairement contribuer selon leur degré de patriotisme. Les élèves et étudiants en âge de voter vont payer une somme de 1000 franc par an.

Avant que la période concernée par l'ordonnance n'arrive, des administratifs zélés avaient commencé à mettre en application la mesure. En commune Mukike l'administrateur du nom de Nimbona Renovat et le Directeur communal du nom de Barazi Émile n'ont pas tardé à intimider certains fonctionnaires de cette commune en leur demandant de commencer déjà les contributions à partir de décembre 2017. Sur ordre de Nadine Gacuti, Gouverneur de la province Bujumbura et les Honorables députés et Sénateurs du CNDD-FDD de cette province, en l'occurrence Butoyi Évelyne, Adolphe Banyikwa, et Sinzinkayo Jean-Pierre, l'Administrateur et le DCE se sont vus demandés de dresser un rapport définitif de ceux qui auront versé les contributions au plus tard le 13 décembre 2017.

Dans la province Ngozi, l'activité liée à la collecte des contributions pour les élections de 2020 n'a pas non plus attendu l'ordonnance. Elle a continué dans la zone Mubanga de la commune Ruhororo. Cette fois, elle visait seulement les femmes et filles ayant l'âge de voter et chacune devait payer une contribution d'au moins 500Fbu. Cette collecte a été exigée par Birukundi Mamерthe, Administrateur communal de Ruhororo pour montrer que les femmes et les filles de sa commune soutiennent et contribuent pour ces élections en cours de préparation. Craignant que leur sécurité soit menacée, elles ont jugé bon de donner la somme exigée.

(10) Les habitants du chef-lieu de la province Karusi se sont lamentés des exercices physiques et manifestations des jeunes de la milice Imbonerakure organisés en date du 16 décembre 2017, lorsqu'ils s'étaient rassemblés à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD. Le soir de la journée précédente et le matin de cette même journée, les habitants des quartiers Nyamugari, Kigoma et du site de déplacés de guerre disent avoir été terrorisés par des champs et slogans de menaces, intimidations et provocation entonnés par ces jeunes Imbonerakure.

Ntakarutimana Euphrasie, Administrateur communal de Buhiga précise que ces groupes d'Imbonerakure étaient venus pour des travaux communautaires au stade de football et que c'était de simples amusements en groupe, selon des sources sur place.

(11) Alors qu'il voulait installer un bar moderne dans les alentours du nouveau marché moderne de la localité de Ruziba, en zone Kanyosha, Mairie de Bujumbura, un certain P.M a eu l'ordre d'adhérer d'abord au parti CNDD-FDD avant d'en avoir l'autorisation. Les jeunes Imbonerakure lui ont signifié ne pas le reconnaître et qu'il ne peut rien faire sans leur accord. Ses petits frères qui connaissent mieux le milieu lui ont soufflé le code, l'ont parrainé soi-disant pour mieux s'intégrer et pouvoir bénéficier de ses droits. Aujourd'hui, P.M va avoir bientôt son uniforme de parti et a le devoir de participer à toutes les réunions de ce parti et être actif dans toutes les activités du parti. Ainsi, il aura la liberté d'ouvrir son bar et de travailler tranquillement, selon des responsables de la milice Imbonerakure.

(12) Les enseignants de la DCE Kayogoro en province Makamba grognent contre les contributions forcées pour la construction d'un immeuble qui abritera les bureaux de la province. Selon des enseignants contactés, une somme de 5000 francs est exigée avant d'avoir accès à tout document administratif scolaire. Ils disent ne pas comprendre comment un document administratif ne peut être octroyé à un employé au service.

Certains responsables de l'enseignement contactés disent que cela fait suite à la réunion tenue par le Gouverneur de la province Gad Niyukuri à l'intention des chefs de service au mois de novembre 2017. Dans cette réunion le Gouverneur invitait les résidents de la province à contribuer pour la construction de cet immeuble. Ladite réunion était considérée comme une réunion d'information aux participants car personne n'était autorisé à poser de question. Les contributions ont été fixées comme suit selon les mêmes sources: Des enseignants doivent contribuer une somme de 10000 francs par mois, les directeurs contribueront une somme de 80000 francs jusqu'à la fin du mois de janvier 2018, les autres chefs de service contribueront une somme comprise entre 100000 et 300000 francs pour la même période. Des chefs de service qui ont tenté de s'opposer à cette décision ont été menacés de remplacement s'ils ne paient pas la somme exigée.

Toujours dans la province de Makamba, en commune Kibago, un jeune garçon du nom de Gaca Blaise a été arrêté en date du 16 décembre 2017 par le chef de la position de police sur

la colline Mbizi. La victime a été accusée de participation aux mouvements armés alors qu'il venait de la République Unie de Tanzanie où elle s'était rendue à la recherche du travail et de sa survie. Elle a été libérée après intervention des élus locaux et sa famille.

Un boucher du nom de Nitereka a été menacé par deux jeunes Imbonerakure connus sous les appellations de Muhutu et Podowa en date du 12 décembre 2017. Ces jeunes ont saisi la viande d'une chèvre que la victime venait d'abattre sous prétexte que la chèvre n'avait pas été soumise au test d'un vétérinaire. Selon des sources sur place, le boucher a été victime de n'avoir pas donné gratuitement de la viande à ces jeunes miliciens. Par après, le vétérinaire qui avait testé la chèvre est intervenu et les deux Imbonerakure sont partis. Les Imbonerakure de cette colline sont accusés par les habitants d'y semer la terreur et d'organiser des violations de domicile des citoyens.

(13) La police force la population du chef-lieu de la commune Kigamba à donner une contribution en briques pour se construire un bureau d'OPJ et du commissaire communal et élargir aussi le cachot communal. Chaque ménage est contraint de donner entre 5000 et 50000 briques. Le commissaire communal Stany Nsengiyumva précise en effet que la police n'a pas de bureaux appropriés alors que c'est pour la population qu'elle travaille. Celui ou celle qui a un four de briques ou qui les achète ou qui les transporte doit laisser quelques briques au lieu aménagé pour la construction de ce bureau. La population se lamente contre ces contributions répétitives forcées. *"Tantôt nous contribuons forcément pour la construction d'un campus Buhumuza à Cankuzo, tantôt pour la construction des permanences du CNDD FDD, du Stade sans se soucier de notre pauvreté"*, se lamentent les gens. C'est cette actualité qui a prévalu dans cette commune durant cette période du rapport.

(14) La famille d'un certain Bazirakumbina Joseph habitant la colline Gitanga commune et province Bubanza a été malmenée par des jeunes de la milice Imbonerakure en collaboration avec l'administration à la base. Pendant deux jours, des personnes inconnues ont lancé des pierres sur le toit de sa maison avant de brûler son enclos et une maison en date du 8 décembre 2017. Cette famille a dénoncé des jeunes Imbonerakure en patrouille mais n'a pas obtenu de protection de la part de l'administration. *« Je suis visé car je ne suis pas membre du parti au pouvoir »* indique le vieux père de 6 enfants les larmes aux yeux. L'administration locale précise que cette famille est victime d'accusation de sorcellerie, mais d'autres sources

policières font état plutôt des mobiles politiques car il est membre du FNL et de la coalition Amizero y'Abarundi.

(15) L'obtention de tous les documents administratifs en province Muramvya est conditionnée par le paiement d'une « contribution au développement ». Ainsi, différents Administrateurs communaux exigent, en dehors des prix normaux de ces documents, 1.000fbu pour l'eau, 1.000fbu pour le développement, 1.000fbu pour l'ambulance et 1.000fbu pour la construction des écoles.

Les bénéficiaires en situation de pauvreté sont contraints de contracter des dettes pour obtenir ces documents incontournables pour avoir différents services de l'Etat.

En plus de cette contribution qui a commencé depuis presque le début de l'année 2017, les Imbonerakure font du porte à porte ces derniers temps pour collecter 2.000fbu par ménage et par force. Les propriétaires de boutiques et de bistrotts paient forcément 5.000fu. Les collecteurs disent que cet argent servira à la construction de la permanence du parti au pouvoir et personne n'est épargné par ces contributions obligatoires pour mériter la confiance de l'administration et des Imbonerakure.

II. DEGRADATION DE L'ECONOMIE BURUNDAISE SUITE A LA CRISE POLITIQUE EN COURS AU BURUNDI

Suite à la crise déclenchée par la troisième candidature illégale et inconstitutionnelle de Pierre Nkurunziza en 2015, il y a eu une chute vertigineuse des recettes et des entrées dans le pays. Le déficit enregistré en 2015 par rapport aux recettes de 2014 est de 65 milliards de francs burundais, tandis que les exportations et les importations sont presque au point mort.

La crise a causé un ralentissement significatif des performances de l'économie nationale et un appauvrissement généralisé de la population, avec un taux de pauvreté estimé à 66,9 %. Selon le Fonds Monétaire International, environ 8 burundais sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar américain par jour. Ce qui s'est aggravé avec la suspension des aides financières directes de l'Union Européenne en mars 2016. Depuis, le pays souffre d'un manque criant de devises étrangères et voit ainsi la valeur des produits importés augmenter.

Selon toujours le FMI, l'interdiction d'exporter les produits vivriers de base depuis août 2016 vers les pays frontaliers, qui représentaient 17% des exportations en 2015 et 30% en 2014, a fortement pénalisé la balance commerciale qui est restée fortement déficitaire compte tenu de l'exportation du café et du thé qui est de plus en plus très limitée à cause de la faible production. Et comme l'économie Burundaise dépend largement des importations, l'argent prélevé sur les taxes à l'importation a sensiblement diminué suite au manque de devises. Alors que l'inflation avait pu être maîtrisée en 2014 avec une croissance moyenne de 5,5 %, avec la crise de 2015, la récession a fait son retour et l'économie burundaise a connu une croissance négative de 7,4 %, selon toujours le FMI. Même les secteurs qui faisaient entrer beaucoup de devises dans les caisses de l'Etat, à savoir l'hôtellerie et le tourisme, sont au point mort depuis le début de cette crise en cours.

L'importation et l'exportation étant quasi inexistantes, l'Office Burundais des Recettes continuant à enregistrer des déficits, pour combler le vide, le Gouvernement a opté pour la surtaxation de presque tous les produits pour maximiser les ressources internes. Néanmoins, la balance commerciale du pays est restée structurellement déficitaire.

Selon le FMI, cette persistance d'importants déficits publics, conjugués à la suspension de l'aide internationale, fait peser le risque de surendettement dans les années à venir. Des déficits qui continuent à mettre de la pression sur le franc burundais dont le cours s'envole sur le marché parallèle, et ce malgré les interventions de la banque centrale.

Malgré ce contexte désastreux de l'économie burundaise, le budget général de l'Etat augmente de 4,6% pour l'année 2018. Pour l'exercice 2018, les dépenses totales de l'Etat s'élèvent à 1 388 174 793 623 Fbu. Comparativement à l'exercice précédent, l'augmentation est de 61 342 870 173 Fbu, soit 4,6%. La Cour des Comptes constate déjà des lacunes dans ce projet de loi : des prévisions qui ne tiennent pas compte du taux de réalisation des prévisions de 2017, des erreurs dans la prévision des recettes, une forte augmentation des prévisions sur certaines rubriques, etc. Elle recommande au ministère en charge des finances de faire des prévisions basées sur des hypothèses macroéconomiques

La Banque de la République du Burundi va financer le déficit budgétaire à hauteur de 86,4%. D'après le député Jean Bosco Muhungu, cela va engendrer la concurrence entre le secteur privé et le secteur public. La banque d'émission va s'accaparer des fonctions des banques commerciales. Ceci cause un problème, car le secteur privé devient moins dynamique, explique-t-il. « A part que la banque d'émission va faire le travail des banques commerciales,

le pourcentage auquel elle va financer le déficit budgétaire est très élevé si on tient compte de l'économie du pays, constate le président de la cour des compte Ndaye Augustin.

Le budget de l'Etat de 2018 ne comporte aucune ligne budgétaire faisant référence aux apports miniers alors que plusieurs sociétés ont annoncé qu'elles vont commencer l'extraction des minerais et leur commercialisation dès cette même année. « C'est une question qu'on se pose également au niveau de la Cour des Comptes. Dans nos constatations, nous avons déjà signalé dans les lignes budgétaires, l'existence de l'Office Burundais des Mines et des Carrières pour un montant de 7 557 560 000 FBu. C'est pourquoi nous avons recommandé au ministère ayant les finances dans ses attributions d'éclairer le parlement là-dessus. La Cour n'a pas eu assez d'informations sur l'apport du secteur minier dans le budget. Je pense qu'avec les éclaircissements du Ministre des Finances vous en saurez beaucoup plus sur l'extraction des minerais », conclut M. Ndaye.

D'après le rapport de la Cour des Comptes, le montant des prévisions des exonérations n'a pas changé de 2017 à 2018 au moment où les rapports de l'OBR montrent que sur un montant de 18 milliards de FBu prévus, 111 568 000 000 de FBu ont été exonérés jusqu'au 30 septembre, soit un taux d'exécution de 619,9%. La cour constate également que la base de calcul du niveau de réalisation des recettes courantes qui a servi à l'estimation des prévisions des recettes courantes est erronée. Certaines rubriques ont connu une forte augmentation. À titre illustratif, les frais de mission à l'intérieur du pays ont augmenté de 46,8%. De même, elle note que les recettes courantes ne pourront pas financer les dépenses courantes, encore moins les investissements. L'article 3 du projet de loi des finances, exercice 2018 renseigne que les dépenses courantes sont estimées à 868 616 895 405 FBu contre un montant de 807 213 728 548 FBu pour recettes courantes, soit une différence de 61 403 166 857 FBu. Le déficit ne permettra à l'Etat de continuer à fonctionner. Mais celui-ci peut affecter les recettes sur les dépenses prioritaires pour continuer à fonctionner comme c'était le cas pour les années passées, indique Ndaye. Par conséquent, la Cour des Comptes a recommandé au ministère en charge des finances d'aligner les dépenses aux recettes attendues et la production des données qui sont à la base du calcul des hypothèses macroéconomiques.

III. CRISE CONTINUE DU CARBURANT ET ACCES DIFFICILE A L'EAU POTABLE

Le régime de Pierre Nkurunziza ne se préoccupe guère des secteurs-clés de la vie nationale et de ses citoyens. Le pays souffre des crises répétitives de carburant et les citoyens ont l'accès difficile à l'eau potable alors que l'eau c'est la vie.

IV.1. Crise continue du carburant et ses conséquences directes

La vie devient de plus en plus difficile au Burundi à cause des crises incessantes et continuelles du carburant, un produit stratégique sans lequel la vie économique est impossible. A la fin du mois de décembre 2017, les habitants de la province Cankuzo ont souffert de la pénurie de carburant. En effet, depuis pratiquement le 24 décembre 2017, aucune goutte de mazout et d'essence ne se trouvait dans les pompes de la province. Depuis cette date, les consommateurs de carburant, y compris des responsables publics étaient contraints de se diriger vers des vendeurs au marché noir où un litre d'essence était vendu de 5500Frbu à 6000 Fbu contre 2250 f officiellement connu comme prix de ce produit. L'autorité provinciale laissait faire comme si rien n'était. Les sources sur place ont révélé que le Gouverneur Njiji Désiré avait un profit évident dans ce marché parallèle de l'essence. Dans cette province, le mazout était inexistant jusqu'à la fin de l'année. En conséquence à cette pénurie du carburant, la province a enregistré des hausses dans les secteurs de transport et du commerce des denrées alimentaires. Les coûts de transport ont connu une hausse du simple au double tandis que les produits alimentaires de base ont vu les prix augmenter de 200Fr à 500 Fr bu. Le manque des produits pétroliers a aussi été remarqué en provinces Cibitoke et Rumonge. A la même période de fin d'année, aucune goutte d'essence ne se trouvait dans les stations d'essence se trouvant au chef-lieu de la province Cibitoke. Le coût du ticket de transport de Bujumbura-Rugombo avait été revu de 4000 à 5000 Fbu ou même 6000Fbu. Les produits alimentaires de base avaient également connu une hausse vertigineuse des prix. Les passagers avaient des difficultés pour se déplacer.

IV.2. Accès difficile à l'eau potable source de la vie

La population burundaise souffre d'un manque criant d'eau potable. C'est ce qui explique l'augmentation des maladies des mains sales qui ne cessent d'attaquer des citoyens. Dans nos rapports précédents, nous en avons évoqué et des cas illustratifs ont été soulevés. La situation n'a guère changé car le régime de Pierre Nkurunziza s'en préoccupe très peu. La priorité du régime se trouve ailleurs que dans le bien-être de sa population.

Au centre Nyakararo, en province Mwaro, un problème d'eau potable se pose avec acuité depuis un certain temps. Pourtant à ce centre se trouve des infrastructures publiques importantes. Il y a notamment un bureau postal, un centre de santé, des habitations, une école communale et la station de l'ISABU. Tous les habitants de ce coin vont puiser de l'eau sur une source d'eau aménagée. Selon des sources sur place, la conduite d'eau qui amenait de l'eau à ce centre à partir de la commune Mukike, en province Bujumbura ne fonctionne pas depuis des années. Les garde-malades au centre de santé puisent l'eau dans une vallée proche. Pendant la saison pluvieuse, les habitants profitent de l'eau de pluie recueillie sur les tôles de leurs maisons malheureusement en rouille, mais que les enfants et les adultes consomment et utilisent dans la lessive et la cuisine. Dans presque toutes les collines de cette province et d'autres provinces du pays, le problème d'eau potable se pose de manière très préoccupante et l'autorité s'en moque éperdument. Ceux qui ont la chance d'avoir ce produit de première nécessité se lamentent des taxes surélevées que le pouvoir a imposées.

IV. DES DEFIS CONSIDERABLES SANS SOLUTIONS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

II.1. Insuffisances d'enseignants et d'infrastructures scolaires

Le secteur de l'éducation traverse des moments les plus difficiles de son existence au Burundi. Le régime illégal et inconstitutionnel se moque de ce secteur qui, sous d'autres cieux, constitue le secteur clé de la vie nationale. Les écoles visitées au cours de cette période du rapport enregistrent un manque criant d'enseignants et des cours n'avaient pas été dispensés alors que le premier trimestre de l'année scolaire avait déjà pris fin. Au moment où le régime en place proclame une scolarité gratuite et obligatoire, les gestionnaires des écoles fondamentales ne cessent de contraindre les parents de financer eux-mêmes les écoles notamment en payant des contributions pour la construction d'infrastructures et pour l'encouragement des enseignants temporaires ou vacataires.

(1) A la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, des cours entiers comme la biologie, la chimie n'étaient pas encore dispensés dans les sections de bio-chimie au lycée communal de Mugembe à la Direction Communale de l'Enseignement de Rutana. Il y a aussi le cours de mathématique qui n'avait pas encore été dispensé au lycée communal de Rugari de la même DCE. A l'ETS Rutana, une école nouvellement créée, il n'y avait aucun enseignant, aucun ordinateur alors qu'elle organise la section informatique.

(2) En province Ngozi, suite à un manque criant d'enseignants, le Directeur Communal de l'Enseignement en commune Ruhororo, Misuraganyi Adelin a donné les responsabilités aux Directeurs des écoles de son ressort pour engager des chômeurs afin de faciliter l'enseignement de certains cours qui n'ont pas eu d'enseignants. En plus de cela, il a recommandé à ces Directeurs d'organiser, dans les meilleurs délais, des réunions des parents en vue de les sensibiliser à contribuer financièrement pour payer ces enseignants vacataires. Les Directeurs se sont inquiétés de cette mesure et ont demandé le sous couvert de cette autorité communale. Le Directeur Communal de l'Enseignement les a tranquilisés en les rassurant que « la décision est venue d'en haut. »

Cette mesure a été prise au moment où l'Ecole Fondamentale Rusunwe ne disposait que de deux enseignants pour les trois salles de classes (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années) alors que les enfants de la neuvième année se préparent à passer le concours national. Les ECOFO Gitamo, Buniha et Kobero ont à leur tour des enseignants non qualifiés pour presque tous les cours enseignés.

En date du 7 décembre 2017, au moment où les parents avaient répondu à une réunion convoquée par le Directeur du Lycée communal de Ruhororo, pour les élections visant à élire le comité de gestion de l'école, Joachim Kubwimana a exigé aux parents des élèves de contribuer une somme de 1600Fbu par élève en vue de réhabiliter la salle polyvalente nouvellement construite. Ils accusent ce Directeur de détournement d'un montant de 4500Fbu que chaque élève a payé au début de l'année scolaire.

(3) En date du 11 décembre 2017, 13 élèves de la 1^{ère} année à l'école paramédicale de Cankuzo ont été surpris par une mesure de renvoie prise par leur Directeur en la personne de Bwampamye Gaëtan, les accusant d'être inscrits irrégulièrement. A ce moment bien précis, ces élèves étaient en pleine période d'examens. Pourtant, ces élèves ont été inscrits par ce même Directeur moyennant le versement d'un montant minimum de trois cent mille francs burundais (300,000FBU). Des informations recueillies disent que l'ordre de les chasser est venu de la Ministre de l'éducation.

Ce Directeur les a chassés en présence de leurs parents, du Comité de Gestion de l'école(CGE) et des autorités provinciales dont le Médecin provincial, le Directeur provincial de l'enseignement (DPE) de Cankuzo et autres. Les élèves ont été surpris par la décision de les renvoyer parce que leur "irrégularité" devrait être remarquée par le Directeur qui leur avait

donné des places au début de l'année scolaire. Membre influent du parti présidentiel et président du conseil communal de Cankuzo, Bwampamyé Gaëtan reste intouchable.

(4) Au Lycée communal Muhwazi, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, les élèves ont organisé, en date du 18 décembre 2017, une grève, mécontents d'une décision qui les contraignait de payer 4200Fr destinés au paiement des professeurs vacataires à recruter à partir du deuxième trimestre. Les grévistes ont été dispersés par des policiers à coup de bâton avec des intimidations par des tirs en air. Neuf élèves avaient été arrêtés ce jour, mais ils ont été relâchés le lendemain. La mesure n'a pas été changée et chaque élève est dans l'obligation de payer cette somme au deuxième trimestre.

A la même direction provinciale de Ruyigi, les élèves du Lycée Communal de Rangî, avaient l'obligation de payer chacun 13000Fr à la fin du mois de décembre 2017. Ce montant est destiné à la poursuite des travaux de construction d'un bloc administratif de ce Lycée qui a ouvert ses portes en 2007. Les parents d'élèves se lamentent.

A l'Ecole Fondamentale de Buvumo, en commune et province Ruyigi, chaque écolier de la première à la huitième année doit payer 8200francs destinés à la poursuite des travaux de construction de trois salles de classe du quatrième cycle de l'enseignement fondamental. Partout, les parents des élèves disent que c'est trop exiger pour une population qui, déjà gagne difficilement son pain quotidien. Ce qui est très choquant selon certains parents, ils disent avoir demandé, mais sans succès, que cette contribution soit exigée par ménage. Les parents qui ont plus d'un enfant à l'école craignent que leurs enfants soient à tout moment chassés de l'école suite à l'incapacité de pouvoir payer ces contributions.

(5) A l'ITAB Karusi en province Karusi, neuf (9) enseignants manquait à la fin du premier trimestre 2017-2018. L'école enregistre aussi un personnel administratif insuffisant. Le Directeur de cette école, Monsieur Hakizimana Désiré fait savoir que la section de technologie des industries agroalimentaires, TIAA en sigle, en manque, à elle seule, 5 enseignants. Il regrette que même les 4 enseignants qui sont partis travailler ailleurs dans les ONGs ou d'autres services, n'aient pas été remplacés. Au niveau du personnel administratif, l'école a besoin de 4 encadreurs et un secrétaire, a indiqué le Directeur. Des jeunes lauréats de l'Institut Supérieur Agricole, ISA, proposent leurs services comme bénévoles, mais le Directeur doute de l'efficacité de ce mode d'enseignement et leur demande d'attendre le deuxième trimestre, le temps de soumettre cette question à l'autorité hiérarchique.

II.2. Une mesure politique qui enfreint au droit à l'éducation

Pour passer l'examen d'Etat, l'autodidacte est désormais contraint de payer « une redevance administrative » à l'Office Burundais des Recettes équivalant à 50000Frbu. L'ordonnance ministérielle y relative a été rendue publique en date du 4 décembre 2017. Cette ordonnance définit un autodidacte comme tout candidat n'ayant pas réussi au cours de l'examen d'Etat et voulant le refaire une seule fois dans un délai de trois ans après la session non réussie. La décision décourage les élèves qui ont l'intention de tenter leurs chances plus d'une fois. Les parents regrettent qu'une telle mesure qui enfreint gravement au droit à l'accès à l'enseignement supérieur soit prise par une autorité qui a dans ses missions premières, plutôt la promotion et la protection des droits de l'homme, comme le droit à l'éducation. L'ordonnance est une impitoyable sanction contre les autodidactes que le pouvoir accuse de s'inscrire sans se présenter au rendez-vous de l'examen.

V. D'AUTRES FAITS ET GESTES DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT CETTE PERIODE

Une province sans gouverneur

La province de Muramvya vient de passer plus d'un mois sans gouverneur après que le Gouverneur Emmanuel Niyungeko ait été nommé Directeur Général d'ARFIC (Agence de Régulation de la Filière Café) le 9 novembre 2017. Depuis cette date, il n'a pas encore été remplacé. Suite à ce vide, la population s'est vue privée de certains services importants. Ainsi, beaucoup de gens se lamentent comme quoi personne ne peut plus avoir certaines attestations nécessaires, telles que l'attestation de bonne conduite, vie et mœurs, délivrée uniquement par cette autorité. Il en est de même pour certains retraits à la banque qui ne peuvent plus se faire étant donné qu'on n'a pas encore changé de signataires sur chèques. Ceci concerne spécialement les communes, car pour tout retrait de l'argent en banque, le Gouverneur et l'Administrateur communal contresignent. Jusqu'à la fin de décembre 2017, tout était paralysé. Ce problème touche aussi des personnes qui demandent l'octroi des parcelles auprès des services de l'urbanisme, car la signature du Gouverneur est indispensable. Ce retard de nomination est expliqué, selon certains membres du parti CNDD-FDD, par des chicaneries qui règnent dans ce parti en province Muramvya. Le poste de Gouverneur de province est tellement convoité que l'entente sur une seule personne est

devenue presque impossible. Signalons que le véhicule de l'Etat qu'utilisait l'ancien Gouverneur n'a pas encore été donné au Conseiller Principal qui assure l'intérim. Il est toujours à la résidence de l'ancien Gouverneur, en commune Rutegama, pour des raisons que tout le monde ignore.

Une rançon exigée sur chaque produit acheté en province Rutana

Au marché du chef-lieu de la province Rutana sous la gestion de la commune, des Imbonerakure veillent pour exiger 500FrS à chaque client qui achète un produit. Sur un article acheté comme tôle ou sac de ciment, matelas et consort le client doit en plus du prix d'achat, payer forcément ce montant. La même situation s'observe au marché de Kinzanza en commune Gitanga où même pour un poulet acheté, le client est obligé de payer 500 francs. Les jeunes de la milice qui exécutent cette tâche sont sévères à ceux qui tentent de résister à payer cette rançon. Des clients ont été battus et ont payé malgré eux cet argent. Les autorités sont mêlées dans cette affaire et laissent faire. Cet argent sert à financer « les faits patriotiques que mène cette jeunesse dynamique », a lancé un responsable communal de la commune Gitanga.

Crise économique et hausse des prix des produits de construction en province Cankuzo

Trois commerçants ont vendu leurs camions BENE suite à une crise financière qui frappe leurs ménages en province Cankuzo. Des sources sur place disent qu'il ne reste que 2 camions au chef-lieu de la province. Ces deux derniers ont alors décidé de rehausser les prix des services qu'ils rendent aux gens qui en ont besoin. Les prix des matériaux de construction comme le sable et le gravier ont connu une augmentation décourageant ceux qui construisent des maisons.

Le phénomène de paupérisation se remarque aussi au marché de Cankuzo où des vendeurs inhabituels des fruits sauvages grouillent. Des enfants passent leurs temps à ramasser des termites même les jours où ils devraient être à l'école.

Des pêcheurs déçus par la nouvelle loi régissant la pêche au Burundi

En province Rumonge, les pêcheurs disent avoir été déçus par la nouvelle loi sur la pêche au Burundi. D'après des sources proches du département de pêche et pisciculture au ministère de l'agriculture et de l'élevage, les pêcheurs devraient avoir un permis de pêche pour obtenir l'autorisation d'entrer dans le lac Tanganyika. Une loi y relative est déjà disponible. Les cadres de ce département sont descendus auprès des pêcheurs pour sa vulgarisation. Celle-ci

préconise en effet une somme de 300 milles francs burundais pour avoir un permis de pêche à une équipe de pêche communément appelée « apolo ». Les pêcheurs ont mal accueilli cette loi, certains affirment qu'elle va bloquer beaucoup de citoyens à faire cette activité. Ils affirment que, avec la pollution du lac, les prises de poissons ont sensiblement chuté.

Ils font savoir qu'ils ne sont pas sûrs d'avoir tout cet argent pour avoir ce permis. Les autorités en charge de ce département disent à leur tour que ce montant doit être payé en une fois par an. Une ordonnance de mise en application devrait être signée pour que cette loi entre en vigueur.

Le département de pêche et pisciculture fait savoir que cette loi vient pour harmoniser la législation dans le domaine de pêche avec tous les pays qui partagent le lac Tanganyika. Si la loi venait à être mise en application, plusieurs pêcheurs pourraient perdre de l'emploi au moment où le lac faisait vivre beaucoup de familles de faible revenu.

Des rapatriés obligés de verser la moitié de leur paquets-retours aux jeunes Imbonerakure en province Muyinga

Selon des informations recueillies sur place en commune et province Muyinga, des rapatriés sont obligés de partager le paquet-retour reçu de la part de l'ONG CARITAS avec des jeunes Imbonerakure qui disent se rémunérer pour un soi-disant apport de sécurité.

En date du 13 décembre 2017, beaucoup de Burundais, à majorité des femmes et enfants étaient massés devant les bureaux de la Commune Muyinga. Des jeunes Imbonerakure se faisaient observer et disaient être là pour assurer la sécurité de ces personnes. C'est à ce moment que nous avons appris de la part de ces pauvres rapatriés que ce groupe d'Imbonerakure n'avait qu'une seule intention : les rançonner.

Trois ONGs sont chargées d'assister ces rapatriés : l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), l'IRC (International Rescue Committee) et le CARITAS Burundi. L'OIM prend en charge le transport des rapatriés jusqu'au chef-lieu de la commune d'origine, l'IRC quant à elle, s'occupe des services d'accueil, tandis que la CARITAS distribue le paquet – retour.

Les mêmes sources nous disent que cette ONG qui distribue le paquet-retour est au courant de ce rançonnement, mais qu'elle est incapable de stopper ce comportement soutenu par l'administration et la police en place.

Les expatriés non autorisés à animer les ateliers de formation au Burundi

Dans une correspondance adressée aux gouverneurs de provinces et aux administrateurs communaux, le Ministre de l'intérieur Pascal Barandagiye a demandé aux autorités administratives de faire le contrôle des ateliers de formation qui sont organisés dans leurs circonscriptions. Selon le Ministre, tous les ateliers doivent traiter uniquement des thèmes qui se réfèrent à la politique nationale et aux orientations du gouvernement. Ces ateliers doivent être animés uniquement en kirundi par les burundais. Désormais, les expatriés n'ont plus l'autorisation de prendre la parole ou d'animer ces ateliers de formation sans l'autorisation de ce Ministre. Ils pourront venir assister s'ils le veulent, précise la lettre. Le Ministre de l'intérieur interdit également les visites et l'organisation des activités par des ONGs internationales sans l'autorisation du ministère ayant en charge le secteur dont relève l'activité.

Chasse à l'homme contre des citoyens opposés à l'amendement de la constitution

Le Président Pierre Nkurunziza a lancé le 12 décembre 2017 une campagne de chasse à l'homme contre de potentiels opposants au projet d'amendement de la Constitution annoncé cette même date en commune Bugendana, province Gitega, en appelant à la sensibilisation pour le référendum y relatif. Ainsi, dans toutes les provinces du pays, les autorités administratives, policières et des jeunes de la milice Imbonerakure lui ont emboîté le pas et menacent toute personne qui montre son intention de ne pas voter oui à ce référendum.

C'est le cas de six membres du FNL pro Rwasu, de la colline Nyenkarange, commune Rugazi, province Bubanza arrêtés par la police en collaboration avec des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 30 décembre 2017, accusés d'organiser des réunions non autorisées et de vouloir s'opposer au référendum constitutionnel en cours de préparation. Ils ont été détenus au cachot de police en zone Muzinda avant d'être conduits au cachot du commissariat de police de Bubanza où ils ont rejoint cinq autres collègues du même parti arrêtés en commune Gihanga, le 28 décembre 2017. Ils ont tous par la suite été transférés à la prison de Bubanza. Un d'entre eux le prénommé Alexis a été relâché car c'est lui qui les avait livrés après être converti en cachette au parti CNDD-FDD.

Les enquêtes de FORSC révèlent beaucoup d'autres cas de menaces, de tortures et d'intimidations liés à cet appel du Président qui considère que ne pas adhérer au projet de référendum est une ligne rouge à ne pas franchir.

Les contributions forcées dans le secteur de la santé

Lors d'une réunion organisée par la Ministre de la santé dans la première semaine du mois de décembre 2017 une injonction de contributions forcées aux élections de 2020 a été imposée à tous les employés du secteur de la santé du Burundi. Cette nouvelle mesure de contributions forcées a été prise quelques jours après la sortie d'une ordonnance conjointe du Ministre de l'intérieur et du Ministre des finances, en date du 05 décembre 2017, qui exige que les contributions aux élections seront retirées à la source sur les salaires des fonctionnaires de l'Etat à partir de janvier 2018. Ceci n'a pas empêché les autorités du Ministère de la santé à exiger à leurs employés des contributions supplémentaires à partir de ce mois de décembre 2017. Ces autorités vont même jusqu'à exiger des dates limites pour le paiement de ces contributions. Dans toutes les provinces du pays, cette date a été fixée au 10 janvier 2018.

Les contributions forcées sont établies par catégories d'employés :

N°	Catégories	Montant en Fbu
1	chauffeur	2000
2	Planton, travailleur, veilleur, aide-soignant	1500
3	Laborantin, radiologue, infirmier, anesthésiste, gestionnaire A2 et autres	3000
4	Médecin consultant	6000
5	DAF/DACS des hôpitaux	10000
6	ECDBDS/BPS/Titulaire CDS	10000
7	MDH	15000
8	MCD/membres CPVV	20000
9	MDPS	25000

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Tous les signaux montrent que le régime de Pierre Nkurunziza est déterminé à conduire le peuple burundais dans le gouffre et dans le chaos. En effet, il fait sourde oreille aux appels à la retenue et au dialogue politique en vue de trouver une solution politique et pacifique à la crise déclenchée par le troisième mandat illégal et inconstitutionnel du Président.

Le régime relègue au second plan tous les secteurs de la vie nationale et se préoccupe simplement de la promotion du culte de la personnalité de son chef au détriment d'un peuple qui souffre de tous les maux.

Au lieu de servir son peuple, le régime cherche plutôt à être servi, ce qui explique les contributions financières intempestives qui sont exigées à tous les citoyens sans distinction.

Les principes de bonne gouvernance et d'un Etat de droit auxquels le pays a souscrit ne sont plus une préoccupation, le régime s'évertuant plutôt au crime, à la corruption et au pillage des richesses du pays.

Suite à tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De privilégier la résolution pacifique du conflit burundais ;
- De surseoir au projet d'amendement de la constitution ;
- De mettre en avant le bien-être de la population burundaise qui souffre gravement des conséquences de la crise politique qui sévit dans le pays ;
- D'arrêter les exigences des contributions obligatoires à la population appauvrie et affaiblie par des années de crises économique et politique.

A la population burundaise :

- De résister face à la descente en enfer imposée par le régime de Pierre Nkurunziza qui ne roule que pour des intérêts sectaires au détriment de l'intérêt général.

A l'EAC, UA et ONU :

- De continuer à exercer une pression sur le Président Pierre Nkurunziza pour qu'il arrête son projet d'amendement de la constitution ;
- D'imposer un embargo pour contraindre le gouvernement de facto à négocier la paix.

A la CPI :

- De continuer à suivre les violations des droits de l'homme qui s'accroissent au Burundi et de sanctionner leurs auteurs dans les meilleurs délais.